

UPOV

TG/ARGYR(proj.4)

ORIGINAL : anglais

DATE : 2005-01-25

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

PROJET

ANTHÉMIS

Code UPOV : ARGYR_FRU

Argyranthemum frutescens (L.) Sch. Bip.

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

établis par un expert allemand

*pour examen par le Comité technique à sa quarante et unième session
qui se tiendra à Genève, Suisse, 4 - 6 avril 2005*

Autre(s) nom(s) commun(s) :

<i>nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Argyranthemum frutescens</i> (L.) Sch. Bip.	Argyranthemum, Paris Daisy,	Anthémis	Strauchmargerite	Margarita
<i>Chrysanthemum frutescens</i> L.	White Marguerite			

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'introduction des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente].

SOMMAIRE

PAGE

1.	OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2.	MATÉRIEL REQUIS.....	3
3.	MÉTHODE D'EXAMEN	3
3.1	Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2	Lieu des essais.....	3
3.3	Conditions relatives à la conduite de l'examen.....	3
3.4	Protocole d'essai	4
3.5	Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner.....	4
3.6	Essais supplémentaires.....	4
4.	EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ.....	4
4.1	Distinction.....	4
4.2	Homogénéité	5
4.3	Stabilité	5
5.	GROUPEMENT DES VARIÉTÉS ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	5
6.	INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTÈRES	6
6.1	Catégorie des caractères.....	6
6.2	Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	6
6.3	Types d'expression.....	6
6.4	Variétés indiquées à titre d'exemple	7
6.5	Légende.....	7
7.	TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	8
8.	EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTÈRES	14
8.1	Explications portant sur plusieurs caractères	14
8.2	Explications portant sur certains caractères	15
9.	BIBLIOGRAPHIE.....	17
10.	QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	18

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Argyranthemum frutescens* (L.) Sch. Bip. de la famille *Asteraceae*.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de boutures racinées.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

20 boutures racinées

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.2 *Stade de développement pour l'observation*

Le stade optimal de développement pour l'observation des caractères est l'époque de la pleine floraison.

3.3.3 Type d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère est indiquée par l'un des codes suivants dans la deuxième colonne du tableau des caractères :

MS : mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes.

VG : évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes.

3.3.4 Observation visuelle de la couleur

Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du "British Standard 950", partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 16 plantes.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner*

Sauf indication contraire, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 10 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 10 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai.

3.6 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.2 *Homogénéité*

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 16 plantes, une plante hors-type est tolérée.

4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être examinée soit en cultivant une génération supplémentaire, soit en examinant un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni précédemment.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Capitule : type (caractère 12)
- b) Capitule : diamètre (caractère 13)
- c) Fleur ligulée : couleur principale de la face supérieure (caractère 19) avec les groupes suivants :
 - Gr. 1 : blanche
 - Gr. 2 : jaune
 - Gr. 3 : rose
 - Gr. 4 : rouge
 - Gr. 5 : pourpre
 - Gr. 6 : violette
 - Gr. 7 : bleue

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale.

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégorie des caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est contre-indiqué compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 Variétés indiquées à titre d'exemple

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemple afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 Légende

(*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

QL : Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN : Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ : Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

(a), (b) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.1)

(+) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.2)

MG : Mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes – voir le chapitre 3.3.3

VG : Évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes – voir le chapitre 3.3.3

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. VG	Plant: growth habit	Plante: port	Pflanze: Wuchsform	Planta: porte		
PQ	upright	dressé	aufrecht	erecto	Polly Anna	1
	rounded	arrondi	rundlich	redondeado	Carmella	2
	spreading	étalé	breitwüchsig	rastrero	Surprise Party	3
2. MS (*) VG	Plant: height	Plante: hauteur	Pflanze: Höhe	Planta: altura		
QN	very short	très basse	sehr niedrig	muy baja	Eleonora	1
	short	basse	niedrig	baja	Supaglow	3
	medium	moyenne	mittel	media	Supadawn	5
	tall	haute	hoch	alta	Argyraketis	7
	very tall	très haute	sehr hoch	muy alta	Supalight	9
3. VG	Plant: density	Plante: densité	Pflanze: Dichte	Planta: densidad		
QN	sparse	faible	locker	laxa	Petite Pink	3
	medium	moyenne	mittel	media	Supaglow	5
	dense	dense	dicht	densa	Summer Melody	7
4. VG	Stem: anthocyanin coloration	Tige: pigmentation anthocyannique	Trieb: Anthozyanfärbung	Tallo: pigmentación antociánica		
QL	absent	absente	fehlend	ausente	Argyraketis	1
	present	présente	vorhanden	presente	Izu-magu 85	9
5. MS (*) VG	Leaf: length	Feuille: longueur	Blatt: Länge	Hoja: longitud		
QN (a)	very short	très courte	sehr kurz	muy corta	Sumfrut01	1
	short	courte	kurz	corta	Ella	3
	medium	moyenne	mittel	media	Petite Pink	5
	long	longue	lang	larga	Summer Pink	7
	very long	très longue	sehr lang	muy larga	Supasurprise	9

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
6. MS (* VG	Leaf: width	Feuille: largeur	Blatt: Breite	Hoja: anchura		
QN (a)	very narrow	très étroite	sehr schmal	muy estrecha	Sumfrut01	1
	narrow	étroite	schmal	estrecha	Ella	3
	medium	moyenne	mittel	media	Argyraketis	5
	broad	large	breit	ancha	Petite Pink	7
7. VG (*	Leaf: color of upper side	Feuille: couleur de la face supérieure	Blatt: Farbe der Oberseite	Hoja: color del haz		
PQ	light green	vert clair	hellgrün	verde claro	Supaellie	1
	medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio	Summer Melody	2
	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro		3
	blue green	bleu vert	blaugrün	verde azulado	Supacher	4
	grey green	gris vert	graugrün	verde grisáceo	Argyraketis	5
8. MS VG	Lateral lobe: length	Lobe latéral: longueur	Seitenlappen: Länge	Lóbulo lateral: longitud		
QN (a)	short	court	kurz	corta	Ella	3
(b)	medium	moyen	mittel	media	Cobsing	5
	long	long	lang	larga	Supacher	7
9. MS VG	Lateral lobe: width	Lobe latéral: largeur	Seitenlappen: Breite	Lóbulo lateral: anchura		
QN (a)	narrow	étroit	schmal	estrecha	Petite Pink	3
(b)	medium	moyen	mittel	media	Cobsing	5
	broad	large	breit	ancha	Supasurprise	7
10. VG	Lateral lobe: depth of marginal incisions	Lobe latéral: profondeur des découpures du bord	Seitenlappen: Tiefe der Randeinschnitte	Lóbulo lateral: profundidad de las incisiones del borde		
QN (b)	shallow	peu profondes	flach	poco profunda	Julie Anna	3
	medium	moyennes	mittel	media	Summer Pink	5
	deep	profondes	tief	profunda	Surprise Party	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
11. MS (+)	Peduncle: length	Pédoncule: longueur	Blütenstiel: Länge	Pedúnculo: longitud		
QN	short	court	kurz	corto	Abbey Belle	3
	medium	moyen	mittel	medio	Gretel	5
	long	long	lang	largo	Julie Anna	7
12. VG (*) (+)	Flower head: type	Capitule: type	Blütenstand: Typ	Capítulo: tipo		
PQ	single	simple	einfach	sencillo	Argyraketis	1
	semi double	semi-double	halbgefüllt	semidoble	Supadream	2
	anemone like	à fleur d'anémone	anemonenförmig	tipo anémona	Supaglow	3
	double	double	gefüllt	doble	Summer Melody	4
	pompon	pompon	pompon	pompón	Rosetta	5
13. MS (*)	Flower head: diameter	Capitule: diamètre	Blütenstand: Durchmesser	Capítulo: diámetro		
QN (c)	very small	très petit	sehr klein	muy pequeño	Sumfrut01	1
	small	petit	klein	pequeño	Ella	3
	medium	moyen	mittel	medio	Cobsing	5
	large	grand	groß	grande	Supasurprise	7
	very large	très grand	sehr groß	muy grande	Tanja	9
14. VG	<u>Only non single flower head type varieties:</u> Flower head: number of ray florets	<u>Variétés autres que les variétés simples:</u> capitule: nombre de fleurs ligulées	<u>Nur Sorten ohne einfachen Blütenstand:</u> Blütenstand: Anzahl Zungenblüten	<u>Sólo variedades con capítulo que no sea sencillo:</u> Capítulo: número de flores liguladas		
QN (c)	few	faible	gering	bajo		3
	medium	moyen	mittel	medio	Summer Melody	5
	many	élevé	groß	alto	Sugar Button	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota	
15. (+)	VG	Ray floret: curvature of longitudinal axis	Fleur ligulée: courbure de l'axe longitudinal	Zungenblüte: Biegung der Längsachse	Flor ligulada: curvatura del eje longitudinal		
PQ	(c)	incurved	incurvé	aufgebogen	incurvado	1	
		straight	droit	gerade	recto	2	
		reflexed	réfléchi	zurückgebogen	recurvado	3	
16. (*)	MS VG	Ray floret: length	Fleur ligulée: longueur	Zungenblüte: Länge	Flor ligulada: longitud		
QN	(c)	short	courte	kurz	corta	Ella	3
		medium	moyenne	mittel	media	Tesi	5
		long	longue	lang	larga	Supasurprise	7
17. (*)	MS VG	Ray floret: width	Fleur ligulée: largeur	Zungenblüte: Breite	Flor ligulada: anchura		
QN	(c)	narrow	étroite	schmal	estrecha	Ella	3
		medium	moyenne	mittel	media	Suparosa	5
		broad	large	breit	ancha	Summer Angel	7
18. (*)	VG	Ray floret: number of colors	Fleur ligulée: nombre de couleurs	Zungenblüte: Anzahl Farben	Flor ligulada: número de colores		
QL	(c)	one	une	eine	uno	Ella	1
		two	deux	zwei	dos		2
		more than two	plus de deux	mehr als zwei	más de dos		3
19. (*)	VG	Ray floret: main color of upper side	Fleur ligulée: couleur principale de la face supérieure	Zungenblüte: Hauptfarbe der Oberseite	Flor ligulada: color principal de la cara superior		
PQ	(c)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code de couleurs RHS (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
20. (*)	VG	Ray floret: secondary color of upper side	Fleur ligulée: couleur secondaire de la face supérieure	Zungenblüte: Sekundärfarbe der Oberseite	Flor ligulada: color secundario de la cara superior		
PQ	(c)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code de couleurs RHS (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
21.	VG	Ray floret: main color of lower side	Fleur ligulée: couleur principale de la face inférieure	Zungenblüte: Hauptfarbe der Unterseite	Flor ligulada: color principal de la cara inferior	
PQ	(c)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code de couleurs RHS (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)	
22.	MS (*) VG (+)	<u>Only varieties with flower head type: single; semi double; and anemone like:</u> Disc: diameter	<u>Variétés à capitule: simple, semi-double et à fleur d'anémone</u> <u>uniquement: disque:</u> diamètre	<u>Nur Sorten mit einfachem, halbgefüllten oder anemonenförmigen Blütenstand:</u> Scheibe: Durchmesser	<u>Sólo variedades con capítulo tipo: sencillo, semidoble y anémona:</u> Disco: diámetro	
QN	(c)	small medium large	petit moyen grand	klein mittel groß	pequeño medio grande	Sugar Baby Gretel Surprise Party 3 5 7
23.	VG (*)	<u>Only varieties with flower head type: single and semi double:</u> Disc: main color	<u>Variétés à capitule: simple et semi-double</u> <u>uniquement: disque:</u> couleur principale	<u>Nur Sorten mit einfachem und halbgefülltem Blütenstand:</u> Scheibe: Hauptfarbe	<u>Sólo variedades con capítulo tipo: sencillo y semidoble:</u> Disco: color principal	
PQ	(c)	white yellow yellow orange red yellow brown brown	blanc jaune jaune orange rouge jaune brun brun	weiß gelb gelb orange rot gelb braun braun	blanco amarillo naranja amarillento rojo marrón amarillento marrón	1 2 3 4 5 6
24.	VG (*)	<u>Only varieties with anemone like flower head type:</u> Disc florete: color	<u>Variétés à capitule à fleur d'anémone</u> <u>uniquement:</u> fleuron: couleur	<u>Nur Sorten mit anemonenförmigem Blütenstand:</u> Röhrenblüte: Farbe	<u>Sólo variedades con capítulo tipo anémona:</u> Flósculos del disco: color	
PQ	(c)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code de couleurs RHS (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)	

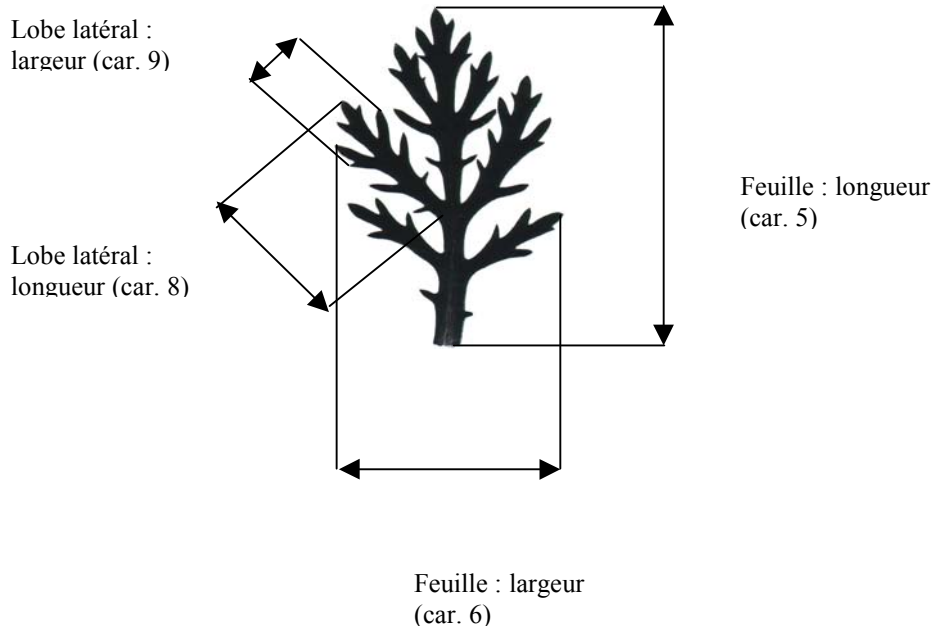
	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
25.	VG	Time of beginning of flowering	Époque du début de la floraison	Zeitpunkt des Blühbeginns	Época de inicio de la floración	
	(*)					
	(+)					
QN	early	précoce	früh	precoz		3
	medium	moyenne	mittel	intermedia		5
	late	tardive	spät	tardía		7

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

(a) Caractères de la feuille :



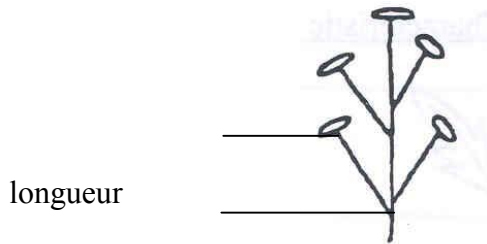
(b) Toutes les observations portant sur le lobe latéral doivent être effectuées sur le lobe latéral le plus long d'une feuille pleinement développée.

(c) Type de capitule : simple, semi-double et à fleur d'anémone : les observations portant sur le capitule doivent être effectuées lors de la déhiscence des anthères situées sur les deuxième et troisième rangées extérieures du fleuron.

Type de capitule : double et pompon : les observations portant sur le capitule doivent être effectuées lorsque le capitule est totalement épanoui.

8.2 Explications portant sur certains caractères

Ad 11 : Pédoncule : longueur



Les observations doivent être effectuées sur le pédoncule le plus long.

Ad 12 : Capitule : type

1. Simple : capitules composés d'une seule rangée de fleurs ligulées et d'un disque central clairement défini et toujours visible.
2. Semi-double : capitules composés de plusieurs rangées de fleurs ligulées et d'un disque central clairement défini et toujours visible.
3. À fleur d'anémone : capitules composés d'une ou de plusieurs rangées de fleurs ligulées et d'un "coussin" "(disque)" central, constitué de fleurons pétaloïdes, qui est toujours visible et clairement défini.
4. Double : capitules doubles dont le disque n'est pas toujours visible au cours des premiers stades de la floraison, mais qui peut être observé lorsque le capitule est complètement ouvert. Le disque n'est pas toujours clairement défini.
5. Pompon : capitule double dont le disque n'est pas visible quel que soit le stade de la floraison.



1
simple



2
semi-double



3
à fleur d'anémone

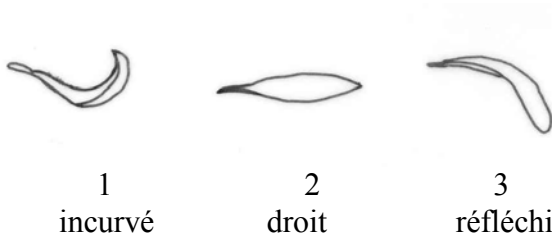


4
double

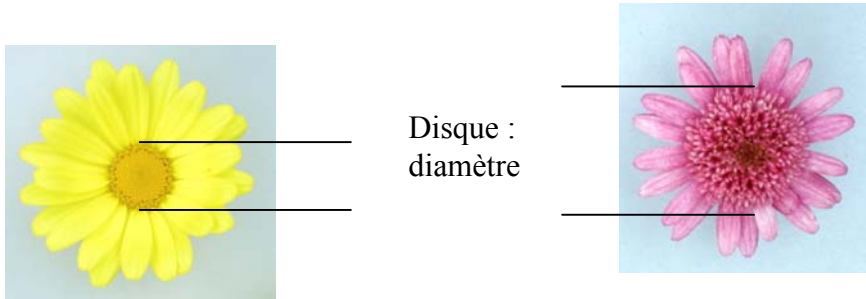


5
pompon

Ad 15 : Fleur ligulée : courbure de axe longitudinal



Ad 22 : Variétés à capitule : simple, semi-double et à fleur d'anémone uniquement : disque : diamètre



Ad 25 : Époque du début de la floraison

L'époque du début de la floraison correspond au moment où 50% des plantes ont au moins une fleur complètement ouverte.

9. Bibliographie

Aucune bibliographie particulière.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1	Nom botanique	<input type="text" value="Argyranthemum frutescens (L.) Sch. Bip."/>
1.2	Nom commun	<input type="text" value="Anthémis"/>
2. Demandeur		
	Nom	<input type="text"/>
	Adresse	<input type="text"/>
	Numéro de téléphone	<input type="text"/>
	Numéro de télécopieur	<input type="text"/>
	Adresse électronique	<input type="text"/>
	Obtenteur (s'il ne s'agit pas du demandeur)	<input type="text"/>
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
	Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>
	Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

- a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)
- b) hybridation à généalogie partiellement connue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))
- c) hybridation à généalogie inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

4.1.4 Autre []
(veuillez préciser)

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Variétés à multiplication végétative

- a) boutures []
- b) multiplication *in vitro* []
- c) autre (veuillez préciser) []

4.2.2 Semences []

4.2.3 Autre []
(veuillez préciser)

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).

Caractères	Exemples de variétés	Note
5.1 Plante : hauteur		
(2)		
très basse	Eleonora	1[]
basse	Supaglow	3[]
moyenne	Supadawn	5[]
haute	Argyraketis	7[]
très haute	Supalight	9[]
5.2 Feuille : couleur de la face supérieure		
(7)		
vert clair	Supaellie	1[]
vert moyen	Summer Melody	2[]
vert foncé		3[]
vert bleu	Supacher	4[]
vert gris	Argyraketis	5[]
5.3 Capitule : type		
(12)		
simple	Argyraketis	1[]
semi-double	Supadream	2[]
à fleur d'anémone	Supaglow	3[]
double	Summer Melody	4[]
pompon	Rosetta	5[]
autre (veuillez indiquer le type)		[]
.....		

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemple de variétés	Note
5.4 Capitule : diamètre (13)		
très petit	Sumfrut01	1[]
petit	Ella	3[]
moyen	Cobsing	5[]
grand	Supasurprise	7[]
très grand	Tanja	9[]
5.5(i) Fleur ligulée : couleur principale de la face supérieure (19)		
Code de couleurs RHS (veuillez indiquer le numéro de référence)		
.....		
5.5(ii) Fleur ligulée : couleur principale de la face supérieure (19)		
blanche		1[]
jaune		2[]
rose		3[]
rouge		4[]
pourpre		5[]
violette		6[]
bleue		7[]
autre (indiquer la couleur)		
.....		

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Fleur ligulée : couleur principale</i>	<i>blanc</i>	<i>rose</i>

#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.3 Autres renseignements

Une photographie en couleur représentative de la variété doit être jointe au questionnaire technique.

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

8. Autorisation de dissémination

a) La législation en matière de protection de l'environnement ou de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [] Non []

b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [] Non []

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

a) micro-organismes (p. ex., virus, bactéries, phytoplasme) Oui [] Non []

b) traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance ou pesticides) Oui [] Non []

c) culture de tissus Oui [] Non []

d) autres facteurs Oui [] Non []

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser :

.....

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]